

L'ÉCHO

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

ÉTÉ 2019
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC



ÉDITORIAL :

LES ÉTAPES AVANT LA GRÈVE...

Aussi **PARLER MAIS SURTOUT AGIR**
LA FORCE DU « je »
NÉGOCIER EST UN ART

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

EN SANTÉ DE LA TÊTE AUX PIEDS

**PRINCIPE DE MUTUALISATION
DANS LES ASSURANCES**

SPIHQ



Swagelok

Groupe Swagelok Québec

Votre Entreprise prend-elle des Risques Inutiles dans la Fabrication et l'Assemblage?



Les compagnies qui gèrent leurs risques de façon stratégique s'arment du savoir nécessaire à la prise de décisions éclairées et efficaces. Elles ont un **avantage concurrentiel** recherché et leurs **marges bénéficiaires** sont supérieures.

“Ne pas anticiper les problèmes peut nuire aux capacités de base de votre organisation”

Sécurité, temps, argent, espace, sont tous impliqués lorsque les assemblages et sous-assemblages sont mis en service. Avec son département **Custom Solutions**, Swagelok vous aide à réduire vos risques, depuis vos pièces jusque dans vos montages.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques rendez-vous sur notre site web :

WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM



L'Écho, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Inc. (SPIHQ), est publié 4 fois par année. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

Coordonnées du SPIHQ

1111, rue Saint-Urbain, bureau 201,
Montréal (Québec) H2Z 1Y6
Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260
Télec. : 514 845-0082
Courriel : spihq@spihq.qc.ca
Site internet : www.spihq.qc.ca

Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing., responsable
418 696-4500, poste 6721

Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

Couverture

Photo : Fatima Radics, ing.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

Parutions en 2019

- Printemps : Vol. 55 no 1
- Été : Vol. 55 no 2
- Automne : Vol. 55 no 3
- Hiver : Vol. 55 no 4

4
LE SPIHQ
A BESOIN DE VOUS

5
ÉDITORIAL :
LES ÉTAPES AVANT
LA GRÈVE ...
Par le Bureau



Photo :
Fatima Radics, ing.

Vote historique lors de l'assemblée générale 2019 concernant le rejet de la proposition patronale pour le renouvellement de la Convention Collective.

6
LANCEMENT DE LA
CAMPAGNE
PROSDEPUIS75ANS.COM
Par le Bureau

9
RETOUR SUR
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2019
Par le comité
Communications et
formation syndicale

13
PARLER MAIS
SURTOUT AGIR
Par le comité
Communication et
formation syndicale

14
LA FORCE DU « JE »
C'EST « NOUS »
Par François Morasse,
ing.

15
NÉGOCIER EST UN
ART
Par Ramzi Chahine, ing.

17
LES VACANCES ...
PROTÉGEZ VOS
DROITS
Par Zakia Sabour

19
EN SANTÉ DE LA TÊTE
AUX PIEDS
Par Benoit Dionne, ing.
Et Alain Lacroix, ing.

23
UNE INGÉNIEURE DU
SPIHQ SE DISTINGUE

25
COURRIER DU
LECTEUR
Par Vincent Leroux, ing.

26
UNE BIOGRAPHIE À
LIRE
Par Louis Champagne,
ing.

29
PRINCIPE DE
MUTUALISATION
DANS LES ASSURANCES
Par Sébastien Guillon,
ing.

34
ÉCHOS DES COMITÉS

37
MODIFICATIONS
AUX RÈGLEMENTS
Par Michel Blais, ing.

38
BIENVENUE
PARMI NOUS
Par Michel Blais, ing.

41
RÉPARTITION DES
MEMBRES PAR
NIVEAU
Par Jonathan Aubin,
ing.



SOUHAITEZ-VOUS VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT ?

Le SPIHQ compte plus de 100 militants
dans 24 sections et dans plus de 15 comités

Aperçu des responsabilités du **délégué**,
en collaboration avec le **délégué substitut** :

- Consulter et représenter les membres de sa section au conseil syndical
- Exercer son droit de vote au conseil syndical
- Informer les membres de sa section des actes du Conseil syndical
- Veiller à faire respecter la convention collective dans sa section
- Assister et représenter les membres de sa section auprès de la Direction

Habituellement, le délégué et le délégué substitut sont élus par les membres de leur section en début d'année et leur mandat est d'un an.

Aperçu des tâches du **membre de comité**,
en collaboration avec le **responsable de comité** :

- Répondre aux questions des membres
- Analyser les questions qui lui sont adressées par le Bureau ou le Conseil
- Faire des recommandations au Bureau ou au Conseil au besoin
- Participer aux rencontres du comité et du comité conjoint s'il y a lieu
- Veiller à la bonne application d'articles particuliers de la convention collective

Tout membre de comité est élu par le Conseil syndical, pour trois ans.

Venez rejoindre les rangs de l'équipe du SPIHQ !

APPEL À TOUS

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous ! Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photos à communication@spihq.qc.ca

Les postes vacants dans les sections et les comités sont affichés à la suite des Échos du Conseil, transmis par courriel après chaque séance du Conseil syndical et disponibles au www.spihq.qc.ca à l'onglet « Documents », sous « Postes vacants ».

LES ÉTAPES AVANT LA GRÈVE ...

« Moyens de pression » ça veut dire quoi, au juste?

Une simple expression qui s'articule autour de deux mots. Ça signifie quelque chose comme : ce que l'on fait pour mettre de la pression sur l'employeur. Ah, ici déjà, on sent votre malaise : en tant que bons ingénieurs, vous êtes réticents à bousculer, à vous affirmer, à montrer votre mécontentement à un employeur que vous servez fidèlement. Vous êtes concentrés à « livrer la marchandise » même quand le mandat est flou, même quand les moyens qu'on vous donne sont dérisoires, même quand les délais impartis sont ridicules, même quand les processus de travail n'ont ni queue ni tête, et même quand le but visé est discutable. On le voit bien, vous avez votre travail à cœur, vous êtes de fiers serviteurs de l'État, et votre sens du devoir vous honore!

Il y a quand même un truc que vous devez bien comprendre : les négociations avec Hydro-Québec ont achoppé à cause de l'entêtement d'un seul homme, ingénieur de surcroît, qui juge que votre grand sens du devoir vaut 0 %, puis encore 0 %. C'est pas beaucoup ça, zéro! Oh, détail : il veut aussi pouvoir vous délocaliser là où bon lui semble, quand bon lui semble. Tout ça pour le bien de l'entreprise, évidemment!

Et votre bien à vous? Y avez-vous pensé? Il est où, votre bien? Celui des gestionnaires, en tout cas, est assez bien chouchouté : 1 500 cadres se sont partagés 11,4 M\$ en 2018. Ça, c'est 11,4 M\$ de plus que votre bonus à vous... 11,4 M\$ à 2 000 ingénieurs, ç'aurait été chouette, non? « Mais non, même pas besoin », s'étouffe de rire la Direction. « Les ingénieurs triment dur même quand on les maltraite! Ça en fait plus pour nous. Trinquons! »

L'entreprise a des visées de croissance très ambitieuses : être la « batterie verte » du nord-est de l'Amérique. Voilà une perspective extraordinaire pour

l'ensemble de la société québécoise, pour notre bien collectif. Mais, vous le savez (et les gestionnaires préfèrent sans doute l'ignorer), rien de tout cela ne serait possible sans les ingénieurs. Vous valiez déjà plus que zéro à l'échéance de la convention collective. Avec l'annonce que le maire de New York voit notre électricité dans ses plans à long terme, votre valeur vient soudainement d'augmenter! Eh oui, comme à la bourse : la demande crée la valeur! Ne riez pas : le prix de l'essence fluctue pour bien moins que ça!

Alors résumons. Hydro-Québec nous traite comme des nuls, nous fait une offre nulle, veut pouvoir nous déplacer aux quatre vents et compte sur notre légendaire docilité pour parvenir à ses fins. Avez-vous vraiment le goût d'être dociles quand on vous manque de respect? « Bon chien! Au pied! »

Le mandat clair que vous avez confié au SPIHQ lors de la dernière assemblée générale pourrait difficilement être vu comme un signe de soumission ou d'abdication! Alors soyez conséquents, que diable! On ne vous demande pas de fomenter une rébellion ; juste de « mettre de la pression », sans attenter le moindre respect à votre professionnalisme. Restez à l'affût : le SPIHQ vous suggérera quelques moyens pour vous inspirer...

Enfin, rappelez-vous ces sages paroles du Dalai-Lama : « *Si vous pensez que vous êtes trop petit pour changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique dans votre chambre et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir* ».

Le Bureau



NICOLAS
CLOUTIER, ING.
Président



CHARLES
OUELLET, ING.
M.Sc.A.
1^{er} vice-président



YANNICK LEBLANC,
ING.
2^e vice-président



MICHEL
BLAIS, ING.
M.Sc.A.
Secrétaire



JONATHAN
AUBIN, ING.
Trésorier

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « PROSDEPUIS75ANS.COM »

À plusieurs reprises sur Facebook et par messages pyramidaux, nous vous avons informés de la date du 29 mai pour le lancement de la campagne. En cette journée très spéciale, nous avons fait le dévoilement du micro site web www.ProsDepuis75ans.com, de l'identité graphique, des T-shirts et des affiches lors d'une importante manifestation de 300 ingénieurs insatisfaits qui ont accueilli notre PDG, président d'honneur de la Soirée de l'excellence en génie.



Manifestation du 29 mai 2019, avant la Soirée de l'excellence en génie, au Salon 1861, 550 rue Richmond, Montréal

Dès le 3 juin, le Bureau partira en tournée expresse pour la distribution des articles promotionnels partout au Québec afin de permettre une visibilité exceptionnelle. Consultez votre délégué pour connaître la date précise.



Entre temps, visitez le www.ProsDepuis75ans.com, vous y découvrirez l'identité graphique. Si vous voulez vous afficher rapidement, vous n'avez qu'à passer au SPIHQ, ou communiquer avec nous au 514 845 4239, nous avons toutes les affiches, dans tous les formats possibles, et ce, jusqu'à 42 x 65 ...



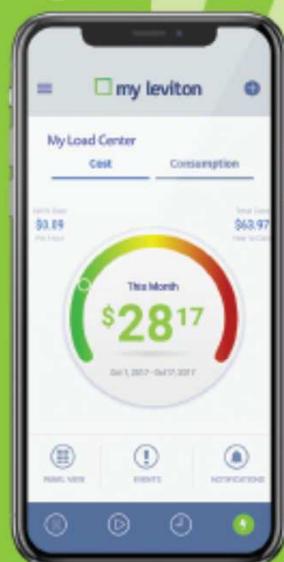
De plus, lors de cette journée, les fenêtres des bureaux du SPIHQ (face au siège social d'HQ) ont été habillées de façon toute spéciale (voir la photo ci-après).



Par le Bureau

LA SUITE DES CHOSES EST ENTRE NOS MAINS !

CHAQUE CIRCUIT RACONTE UNE HISTOIRE



NOUVEAU! LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION LEVITON AVEC CONNECTIVITÉ WI-FI®

- Consommation** Voyez la consommation énergétique en temps réel
- Alertes** Sachez quand et pourquoi un disjoncteur s'est déclenché
- Commande** Mettez n'importe quel disjoncteur hors tension à distance, idéal pour la sécurité à la maison
- Mises à jour** Recevez des notifications quand une mise à jour logicielle est disponible

Rendez-vous sur la page levitonloadcenter.com

LA LIAISON AU FUTUR™

LEVITON.

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

PAR **Le comité Communications et formation syndicale**



Accueil des membres

Un grand nombre d'ingénieurs étaient au rendez-vous à la salle 210D du Palais des congrès de Montréal, le 26 mars dernier, lors de l'Assemblée générale du SPIHQ. Voici les faits saillants de la soirée.



Assemblée générale annuelle du SPIHQ 2019, salle 210D
Palais des congrès de Montréal, Montréal

Négociation pour le renouvellement de la convention collective

Les membres du comité Négociation sont Me Claude Tardif (porte-parole), Jonathan Aubin, Patrice Blais, Catherine Brousseau, Robert Fournier, Pascal Corbeil et Charles Ouellet. Ce dernier, premier vice-président, a fait un résumé des négociations entre le SPIHQ et Hydro-Québec. Gilles Bouchard, actuaire, a présenté ensuite le dossier du régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ). Me Claude Tardif a quant à lui poursuivi avec des explications sur le déroulement des négociations avec la partie patronale et les offres d'Hydro-Québec.



Les membres du comité Négociation et le président du SPIHQ Gilles Bouchard (actuaire), Me Claude Tardif (porte-parole), Charles Ouellet, ing., Jonathan Aubin, ing., Nicolas Cloutier, ing., Robert Fournier, ing., Pascal Corbeil, ing., Catherine Brousseau, ing. et Patrice Blais, ing.



Rejet de l'offre patronale à 98,7 %

Après une période de questions, la proposition initiale du Bureau a été amendée. L'Assemblée a jugé que l'offre d'Hydro-Québec témoignait du non-respect de la Direction envers ses ingénieurs. L'Assemblée a réitéré sa confiance au Bureau et au comité Négociation alors qu'elle a suivi la recommandation du Bureau, du comité Négociation et du Conseil Syndical en votant contre la proposition d'Hydro-Québec. Celle-ci a été rejetée à 98,7 %.

L'Assemblée a ensuite voté à 95 % pour déclencher des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. Les membres qui souhaitent communiquer leurs idées et commentaires au comité Action peuvent le faire en passant par l'adresse courriel : action@spihq.qc.ca. Ceci démontre sans équivoque la solidarité et la mobilisation des ingénieurs!

Le SPIHQ en chiffres

Le SPIHQ compte 2 042 membres en date du 25 mars 2019, parmi lesquels 93 % de membres en règle et 85 % d'ingénieurs permanents.



Assemblée générale annuelle du SPIHQ 2019, salle 210D
Palais des congrès de Montréal, Montréal

Vote électronique en salle

Contrairement aux années précédentes, les ingénieurs présents à l'assemblée ont exercé leur droit de vote par un vote électronique. Deux scrutateurs ont été nommés pour assurer la validité et l'intégrité des résultats. Cette façon de faire a permis de réduire considérablement le temps de vote et d'afficher les résultats en temps réel sur les écrans géants.



Benoit Dionne, ing. et Isabelle Simard, ing.
Scrutateurs officiels

Élection au Bureau

Cette année, les postes de secrétaire et de 1^{er} vice-président étaient en élection, pour des mandats de deux ans. Seuls les membres du Bureau déjà en poste ont posé leur candidature, et ils ont été réélus par acclamation.

- 1^{er} vice-président : Charles Ouellet, ing. section Complexe Desjardins 2
- Secrétaire : Michel Blais, ing. section Mauricie



Les membres du Bureau : Yannick LeBlanc, ing., deuxième vice-président, Charles Ouellet, ing., premier vice-président, Nicolas Cloutier, ing., président, Jonathan Aubin, ing., trésorier, Michel Blais, ing., secrétaire et Jacqueline Pilote, chef administration

Comité Surveillance

Le comité Surveillance compte trois membres :

- Dave Picard-Matte, ing. (mandat d'un an);
- Christian Roy, ing. (mandat d'un an);
- Jean-Marcel Vanginé, ing. (mandat de deux ans).

Dave et Christian poursuivent leurs mandats entamés en 2018, alors que Jean-Marcel a été réélu cette année pour un mandat de deux ans. Christiane Foy termine quant à elle un mandat de deux ans et quitte le comité. Un poste est donc à combler.

Le SPIHQ souhaite remercier Christiane pour sa contribution des deux dernières années.

Nomination des vérificateurs

La firme Mazars a été mandatée à nouveau pour la vérification comptable de l'année 2019.

Adoption du budget 2019

Le budget présenté par le trésorier Jonathan Aubin a été adopté par l'Assemblée. De plus, celle-ci a autorisé le trésorier à transférer 410 800\$ du Fonds d'éventualité vers le fonds d'opération, pour couvrir les dépenses reliées aux activités exceptionnelles prévues au Budget 2019, selon le besoin. Ce montant pourra servir, par exemple, à couvrir les frais associés à une assemblée générale extraordinaire ou encore à des activités du comité Négociation.

Suivi de l'avis de motion

Un avis de motion général sur l'ensemble des Statuts a été déposé à l'Assemblée générale de l'année passée, afin de revoir les rôles et responsabilités des instances syndicales. À la suite de cet avis et sur proposition du Conseil syndical, l'Assemblée 2019 a adopté le principe général suivant :

- Scinder les fonctions d'administrateur et de délégué syndical dans le cadre des activités au Conseil syndical;
- Former un conseil d'administration constitué des membres du Bureau et d'un nombre limité d'administrateurs. Ces derniers seront choisis, confirmés et/ou entérinés par l'Assemblée générale;
- Créer une nouvelle instance afin de répondre aux besoins associés à la fonction de délégué.

Le comité Gouvernance et éthique a été mandaté pour soumettre ses recommandations par rapport à ce projet à l'assemblée générale 2020.

Remerciements

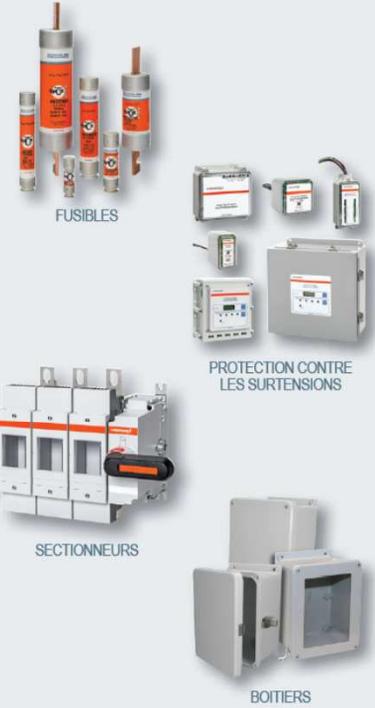
Nous remercions tous les ingénieurs qui ont participé à l'assemblée générale annuelle 2019, les responsables des comités ayant déposé leurs rapports à l'assemblée, ainsi que Zakia Sabour et Fatima Radics, ing. pour les photos prises lors de la soirée.

Au plaisir de vous revoir l'année prochaine!





PROTÉGER ET RENDRE
LA DISTRIBUTION
D'ÉNERGIE PLUS SÛRE
ET PLUS FIABLE



FUSIBLES

PROTECTION CONTRE
LES SURTENSIONS

SECTIONNEURS

BOITIERS

EP-CA.MERSEN.COM

MERSEN
Expertise, our source of energy

TETRA TECH

Un souffle d'énergie dans le monde de l'ingénierie

Tetra Tech offre des services de génie-conseil dans les secteurs du transport et de la distribution d'énergie, de la production et en environnement. Notre expertise dans les domaines de l'hydroélectricité, des énergies renouvelables et des centrales thermiques permet d'aider nos clients dans la réalisation de leurs projets et à identifier les meilleures solutions afin d'accroître l'efficacité et améliorer la performance de leurs systèmes.

Conception des ouvrages hydroélectriques et barrages • Conception de postes de transport et distribution • Génie du bâtiment
• Hydrologie et hydraulique • Géologie et géotechnique • Études électrique • Études environnementales • Conception 3D • Technologie de l'information et des communications • Sécurité • Planification, gestion, demandes de permis, surveillance de chantier

PARLER MAIS SURTOUT AGIR

PAR **Le comité Communications et formation syndicale**



On entend souvent que « ça fait du bien d'en parler » et que « parler ne coûte rien ». Il y a aussi l'autre dicton, plus cynique celui-là qui dit « des paroles, des paroles, des paroles... »

L'assemblée générale annuelle a permis aux membres de prendre connaissance de l'écart entre les demandes du SPIHQ et les propositions patronales. Au-delà de l'indignation et de l'incompréhension face aux demandes inexplicables, comme le 48 km, et de la volte-face du côté salarial, les membres du SPIHQ doivent passer de la parole aux actes!

Mais qu'est-ce que c'est des moyens de pression?

On pense d'abord aux pancartes et lignes de piquetage comme on l'a déjà vu à la télé. Mais on doit les concevoir dans un sens plus large comme un ensemble de moyens de mettre de la pression et de perturber Hydro-Québec, ceci pouvant aller jusqu'à la grève.

Il est primordial de prendre conscience qu'en tant qu'ingénieur(e) on peut concrètement contribuer à un dénouement avantageux. Ça s'appelle devenir militant!

Tant qu'on envoie individuellement le message que tout va bien à notre Chef de premier niveau, au Directeur ou au PDG, Hydro-Québec demeurera confortable sur sa position de fermeture. Hydro-Québec a rompu la négociation sous prétexte que son offre était finale.

Le vrai rapport de force dans une négociation collective s'obtient avec le nombre de militants actifs. Imaginons 1 000 objections pouvant venir à l'esprit quand vient le temps de militer :

- **J'ai déjà ventilé ma frustration à ma famille et à mes amis ...** Ça fait du bien mais ils ne décident pas de mes conditions de travail.
- **Je garde le profil bas parce que je suis temporaire ...** C'est accepter que c'est correct d'avoir plein de temporaires et de sentir qu'on n'a pas des droits.
- **Je ne peux rien changer tout seul ...** C'est oublier qu'ensemble on peut réussir.
- **Je trouve que ce n'est pas si pire que ça car je ne risque pas d'être touché ...** C'est refuser à ce que ça soit équitable pour tous.
- **Je trouve que militer ça ne fait pas professionnel ...** C'est préférer annoncer à ma famille que mon salaire est gelé et que je ne suis pas reconnu(e).
- **Je ne veux pas troubler la bonne entente ...** C'est que je n'ai pas réalisé qu'Hydro-Québec m'a déjà marché sur le pied!

Dans les prochaines semaines, le SPIHQ va faire appel à tous ses membres pour l'appuyer dans les négociations. Ceci passera par des moyens de pression. Votre réponse permettra au SPIHQ d'établir son rapport de force.

En terminant, rappelons-nous d'un autre dicton pour conclure « **Nul n'est jamais certain d'obtenir ce qu'il demande sauf celui qui ne demande rien!** ».



LA FORCE DU « JE » C'EST « NOUS »

PAR **FRANÇOIS MORASSE, ING.**

Membre de la section Mauricie

Mes représentants syndicaux m'ont récemment interpellé. Cette interpellation faisait suite à une ronde de discussions (pas de négociation) avec des représentants d'Hydro-Québec concernant mon prochain contrat de travail. Mes représentants d'Hydro-Québec ne croyaient pas ceux du Syndicat à l'effet que leur offre était ridicule, voir insultante. Pour être bien sûr que ma Direction comprenne, j'ai dû voter sur la proposition de mon employeur : j'ai rejeté l'offre.

Maintenant, si nous écrivons à nouveau le premier paragraphe en remplaçant par nous tous les moi et que nous y ajoutions « 98,7 % des syndiqués ont rejeté l'offre », la portée du paragraphe vient de prendre une dimension complètement différente.

C'est ce qu'on appelle de la mobilisation : action de rassembler et de dynamiser. C'est bien ce qu'a fait le SPIHQ en nous rassemblant en mars dernier au Palais des congrès de Montréal. Et nos représentants du comité Négociation nous ont dynamisés derrière une cause unique et légitime; la négociation d'un contrat de travail à la hauteur des professionnels que nous sommes.

Pour ma part, à toutes les occasions que j'aurai de côtoyer un membre de la Direction (ex. : Directeur(trice), Directeur(trice)-Principal(e), Président(e), etc.), je vais leur faire un rappel. Je vais leur rappeler qu'en tant que professionnel, je ne vauds pas moins que les autres corps de métier avec lesquels nous œuvrons à faire de notre entreprise une image de marque reconnue internationalement. Je veux être traité à ma juste valeur, rien de moins.

En le faisant aussi, vous nous faites passer du « Je » au « Nous ».

**L'INGÉNIERIE
EST UNE SOURCE
D'ÉNERGIE**



ProsDepuis75Ans.com

NÉGOCIER EST UN ART



PAR RAMZI CHAHINE, ING.

Membre de la section Complexe Desjardins 4

À votre avis, à quel point la négociation entre le SPIHQ et HQ est-elle rendue ?

Selon moi, jusqu'au moment où notre employeur n'a pas amené un vrai problème à résoudre et non une solution drastique qu'il veut imposer unilatéralement, cette négociation est rendue au « point de rupture » étant donné que les options qu'il veut imposer à la table de négociation sont inacceptables.

À ce point-ci, il est temps de prendre une bonne pause dans la négociation, pour deux raisons. Première raison, c'est pour fourbir nos moyens d'expression et les faire durer jusqu'à ce que notre employeur revienne au gros bon sens. S'il pense que les ingénieurs n'ont pas beaucoup de moyens de pression efficaces, et bien il sous-estime ses ingénieurs et là, il fait fausse route. Deuxième raison : pourquoi se presser à négocier ? Pour aller chercher une augmentation salariale de 0,5 % pour chacune des deux prochaines années ? Eh bien non, nous devons prendre notre temps pour régler l'enjeu principal de cette négociation en gardant en tête que le temps est notre allié, et c'est surtout vrai à Hydro Québec.

Comme le titre de cette chronique l'indique, « Négociateur est un art », cet art comprend plusieurs approches. L'une d'elles, dont notre employeur est passé maître, est l'approche « traditionnelle/classique », elle consiste à établir un rapport de force afin de faire fléchir l'autre partie, quitte à s'engager dans un conflit. L'autre partie est alors considérée carrément comme un adversaire, ce qui caractérise bien la négociation actuelle HQ SPIHQ. Dans ce genre de conflit, le problème réside souvent dans le fait qu'une ou l'autre des parties arrive avec une solution qui est, selon elle, la solution à tous ses problèmes, mais c'est cette solution qui cause le plus gros problème. À mon sens, Hydro Québec est en train de « pédaler à l'envers ».

Ce qui m'amène à parler d'une autre approche qui rejoint davantage notre mentalité d'ingénieur, qui est l'approche « résolution de problème » appelée communément négociation de partenariat ou négociation raisonnée. Cette approche permet à chacune des parties d'apporter un ou quelques problèmes à la table de négociation. Une liste de ces problèmes est dressée et priorisée par les deux parties et, par la suite, chaque problème est pris un à un afin de tenter de trouver des solutions gagnant-gagnant. Il est plus aisé de rester en négociation lorsque les deux parties sont présentes pour résoudre un problème en tant que partenaires et non en tant qu'adversaires.

En 1996, le SPIHQ a vécu ces deux approches dans une seule et même négociation. En effet, en 1995, Hydro-Québec et le SPIHQ ont passé au mode de négociation de partenariat. Après avoir formé l'équipe de négociation, tout allait bon train et les problèmes en voie d'être résolus les uns après les autres. Entre temps, le ministre de l'Énergie de l'époque, Guy Chevrette, a décidé par une loi (nommée à l'époque la loi Chevrette), qui stipulait entre autres de baisser la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec de 6 % de façon récurrente. Quelle fut notre surprise quand la partie patronale nous est arrivée avec sa solution miracle en prétextant la loi Chevrette et le manque de temps qui les ont obligés à prendre notre convention collective et à couper 6 % comme bon leur semble dont le plus simple était de baisser nos salaires. Le SPIHQ avait mis son pied à terre et exigé de faire l'exercice en mode de partenariat. Après plusieurs jours de tergiversation, Hydro-Québec avait accepté et l'équipe de négociation s'est attelée à la tâche pour résoudre le problème de baisse de 6 % récurrent. Résultat : aucune baisse de salaire directe, instauration de la 2e banque de surtemps (la demi-heure prise en temps) et, pour les plus anciens parmi nous, le fameux 9,33 heures travaillées sans rémunération.

Alors exprimons nous haut et fort pour ramener notre employeur au gros bon sens tout en gardant en tête ce proverbe arabe « **Lorsque tu as entrepris quelque chose, prends patience** ».



Visitez notre nouveau site web

www.cicame.ca



VÊTEMENTS DE PROTECTION ARC FLASH & MULTIRISQUES

Se protéger
au quotidien
tout simplement



IEC 61482-2



EN ISO 11612



EN ISO 11611



EN 1149-5

SPÉCIALISTE DE LA PRÉVENTION
DU RISQUE ÉLECTRIQUE

WWW.CATUELEC.COM

CATUTM

SICAME GROUP

LES VACANCES ... PROTÉGEZ VOS DROITS !



PAR ZAKIA SABOUR

Agente de grief

Aujourd'hui, nous considérons essentiel de disposer de temps de vacances pour les activités personnelles, familiales ou au ressourcement de chacun d'entre nous. Écouler ses vacances au mois d'avril semble une tradition qui se perpétue. Par cet article, nous voulons rappeler quelques règles sur les vacances.

Le crédit de vacances est établi au premier mai de chaque année et il est basé sur le critère du nombre d'années depuis que l'ingénieur est diplômé. Le contingent de vacances comporte les jours de vacances reportés d'une année antérieure, le nouveau crédit acquis selon l'année de l'obtention du diplôme et le crédit de vacances pré-retraite, basé quant à lui sur l'âge de l'ingénieur.

Tout ingénieur ayant plus d'une (1) année de service continu, mais diplômé depuis moins de vingt (20) ans, a droit à quatre (4) semaines de vacances. Lorsqu'il est diplômé depuis plus de 20 ans, il a droit à une 5^e semaine de vacances et lorsqu'il est diplômé depuis plus de 30 ans, il a droit à une 6^e semaine de vacances. À celles-ci s'ajoute un crédit de vacances additionnel qui varie entre cinq (5) et vingt-cinq (25) jours alloués de 60 à 64 ans et plus.

Vous prenez des vacances sans solde ?

Il faut savoir que les crédits de vacances sont réduits, selon les paramètres décrits à l'article 24.07 de la convention collective, par blocs de cinq (5) semaines consécutives d'absence sans solde. Ainsi, si l'absence est inférieure à 5 semaines, aucun prorata ni réduction de crédit de vacances n'est effectué. Dans certains cas, revenir d'un congé un vendredi plutôt que le lundi suivant peut faire toute la différence.

Vous anticipez ou reportez vos vacances ?

Les articles 24.11 et 24.12 traitent respectivement de l'anticipation et du report de vacances. Toute dérogation des règles de la convention collective en lien entre autres avec le report de crédit de vacances non utilisé, doit faire l'objet d'une lettre d'entente entre le SPIHQ et HQ.

Vous êtes nouvellement admis à l'OIQ ?

Sachez que dans le cas des personnes qui sont à l'emploi d'Hydro-Québec et qui deviennent assujetties au SPIHQ suite à leur admission à l'OIQ, la date d'entrée en service continu plutôt que la date de diplôme sert de référence aux fins de l'établissement du crédit de vacances.

Vous faites beaucoup de temps supplémentaire ?

Nous vous invitons à lire l'article 24.21 qui prévoit, selon la durée de service continu, que l'indemnité de vacances à laquelle vous pourriez avoir droit équivaut à 4 % ou 6 % de la rémunération reçue par l'ingénieur. Cette rémunération comprend toute somme d'argent et avantage pécuniaire reçus avant impôt (heures supplémentaires, primes d'éloignement et autres primes). Il faut toutefois exclure les indemnités d'assurances diverses, les indemnités ou allocations de remboursement de dépenses encourues. Cette indemnité de vacances est payable au mois de juin de l'année courante, suite à l'établissement du crédit de vacances.

Il existe de nombreuses particularités concernant les vacances. Lisez votre convention collective et informez-vous.

Soyez vigilants et vérifiez votre solde de vacances et vos droits inhérents. En cas d'erreur, informez votre délégué sans délai.



EXPERTS DE L'INNOVATION AU SERVICE DES BÂTISSEURS

HYDRO-QUÉBEC, SAINT-LAURENT

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS

ÉTANCHÉITÉ ISOLATION VÉGÉTALISATION INSONORISATION COMPLÈMENTS

SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour la construction et le génie civil.

SOPREMA.CA 1 877 MAMMOUTH

50 ANS **TENAQUIP**
FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

- Entrepôt & entreposage
- Emballage & expédition
- Manutention
- Travail des métaux
- Outils & machinerie
- Santé & sécurité au travail
- Entretien des installations
- Électricité
- Instruments
- Fournitures de bureau

LES SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES
Membre platine

Une entreprise de chez nous

ISO 9001 CERTIFICATION™
Intertek

Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212
Courriel: info@tenaquip.com • www.tenaquip.com

ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens

Hegedus Ltée

*Plus de 60 ans à votre service
Depuis 1957*

ISO 9001: 2015

www.ancragescanadiens.com

1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574

EN SANTÉ DE LA TÊTE AUX PIEDS



PAR **BENOIT DIONNE, ING.**

Responsable du comité Santé et sécurité

ET **ALAIN LACROIX, ING.**

Coordonnateur des délégués sociaux

Le 27 mars dernier avait lieu la journée de démarrage des activités des délégués sociaux (DS) au bureau du SPIHQ. Cette journée fût principalement consacrée à la formation des nouveaux délégués ainsi qu'à l'établissement d'activités de réseautage avec les autres accréditations syndicales.

Les objectifs de cette journée étaient nombreux, et en voici quelques-uns:

- Réduire la courbe d'apprentissage de notre nouveau DS;
- Tisser des liens entre les DS et développer le réseautage;
- Comprendre le rôle et les responsabilités du DS;
- Connaître des ressources clés dans notre organisation chez HQ;
- Échanger et tisser des liens d'amitié avec des DS des autres accréditations syndicales.

Mais avant de poursuivre, **qu'est-ce qu'un délégué social (DS)?**

C'est une personne reconnue pour son écoute et son empathie qui peut vous guider si vous rencontrez des problèmes d'ordre personnel. Ceux-ci peuvent être associés à des dépendances (drogues ou jeux compulsifs), à de l'épuisement au travail ou à de fréquentes périodes de grand stress. N'hésitez pas à les approcher si vous en sentez le besoin, car ils sont là pour vous écouter, tenter de bien saisir votre problème et vous orienter vers les ressources appropriées le cas échéant.

Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été traités :

- Comprendre le suicide
- Gestion des plaintes
- Méthode de fonctionnement des délégués sociaux
- Prévenir les différends au travail en période de changement

Nous avons eu la chance d'avoir trois conférenciers d'expérience qui œuvrent tous au sein d'HQ et qui ont à cœur non seulement le bien-être de l'entreprise, mais aussi celui des employés. Ils ont bien voulu partager leurs connaissances avec nous et ils ont présenté des sujets d'intérêt pour le développement de nos délégués sociaux.

- **Claire Béland**, conseillère en santé en milieu de travail, nous a expliqué le processus de la crise suicidaire avec clarté et simplicité.
- **Jean-Marc Respaud**, conseiller - Service d'information et de traitement des plaintes, nous a parlé d'incivilités, ces petits gestes ou propos en apparence anodins qui peuvent mener à des conflits et même du harcèlement si des interventions ne sont pas effectuées.
- **Joëlle Thibault**, protectrice de la personne, nous a entretenus sur les tensions rencontrées lors des changements vécus en entreprise.

Il est à noter que les présentations sur le suicide sont disponibles sur le site d'HQ:

<http://groupetechnologie.hydro.qc.ca/382.htm>

https://lz.hydro.qc.ca/lz/cs.exe/PPT_midiconf%C3%A9rence%20suicide_TIC.pdf?func=hq.fetch&nodeId=167260812

Tous les participants ont été à même de constater qu'ils n'étaient pas seuls et qu'il existe tout un réseau de spécialistes qui œuvrent en parallèle avec le réseau des délégués sociaux d'Hydro-Québec.



CONSTRUCTION ST-ARNAUD INC.

L'ÉNERGIE RENOUVÉLÉE D'UNE ÉQUIPE BRANCHÉE AUX PROJETS D'UNE INDUSTRIE REQUÉRANT LES PLUS HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ ET D'EFFICACITÉ

www.constructionst-arnaud.qc.ca

T : 418 362.2527

151, rue Principale
Sainte-Genève-de-Batiscan
(Qc) G0X 2R0

RBQ 2321-1642-52
ISO 9001

SPÉCIALISTES DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Ingénierie électrique sur mesure

Conception et fabrication d'appareillages électriques sur mesure

- ▶ Structure en profilé d'aluminium
- ▶ Flexibles pour différentes applications
- ▶ Facilement adaptables aux équipements existants

Conçus et fabriqués selon IEEE et CSA de 480 V à 38 kV

TECHNOLOGIES
DUAL ADE

Tél. : 1 819 829-2100
Télec. : 1 819 829-2363
info@dual-ade.com

4025, rue Letellier
Sherbrooke (Québec)
Canada J1L 1Z3
dual-ade.com



UN FOURNISSEUR/PARTENAIRE SUR QUI HYDRO-QUÉBEC PEUT COMPTER À CHAQUE JOUR DE TRAVAIL

**8300, rue Edison
Anjou, Qc H1J 4A6
T. 514 353-9490**

LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.

Fier partenaire!

**8900, 25^e Avenue
St-Georges de Beauce**

**418-228-8005
1-800-428-8005**

8904, 25^e Avenue
Saint-Georges de Beauce (Québec) G6A 1K5
(418) 228-8005 Sans frais 1-866-428-8005 Fax 418-228-3559

Charest INTERNATIONAL

TOUT POUR LE CAMION

275, boul. Pierre-Roux est, C.P. 443,
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
Tél.: (819) 758-8271
Ext.: (800) 567-2519

victo@charestinter.qc.ca
www.charestinter.qc.ca

Nous avons également eu une présentation de deux membres influents en santé et sécurité au sein d'Hydro-Québec soit:

- **Lucie Dandois**, directrice principale - Santé, sécurité et environnement
- **Marie-Andrée Guillemette**, chef - Stratégies et expertise en santé

Cette visite de courtoisie des deux représentantes de la DSS est une attention particulière de la Direction d'HQ et elle fût très appréciée par l'ensemble des participants. Par leur présence et leurs propos, ces dernières ont confirmé l'importance que donne Hydro-Québec à la santé et la sécurité de son personnel. Madame Dandois a, entre autres, exprimé le souhait de faire une activité pour dynamiser le réseau des délégués sociaux qui compte près de 150 membres actifs toutes accréditations syndicales confondues sur un total maximal possible de 222. Par ailleurs, nous avons accepté volontiers d'être partie prenante de cette heureuse initiative. Pour sa part, Mme Guillemette est venue confirmer l'important virage pris par HQ au cours de la dernière année dans le domaine de la santé, principalement au niveau de la santé mentale ainsi que le calendrier annuel traitant de différentes thématiques mensuelles. Elle nous a informés qu'une nouvelle application sur cellulaire produisant un bilan de santé et des suggestions pour l'améliorer serait disponible à l'automne.

Les instigateurs de cette journée, Alain Lacroix et Benoit Dionne, ont animé une discussion interactive sous forme de questions-réponses qui a amené de bons échanges avec des points de vue et des expériences différents. De plus, il a été rappelé les principales actions attendues des délégués sociaux SPIHQ:

- Guider les personnes en difficulté dans leur démarche;
- Faire connaître le rôle de DS dans leur milieu;
- Animer des événements de type midi-conférence;
- Participer aux conférences téléphoniques mensuelles.

L'implication et la motivation des participants étaient palpables. Entre autres, deux des objectifs de la rencontre, briser des tabous et créer des liens d'amitié forts entre les délégués sociaux dans le but d'accroître la force du réseau d'entraide, ont été atteints avec cette discussion. La collaboration de tous ceux impliqués dans le programme des délégués sociaux est cruciale pour maximiser notre impact auprès des gens qui nous entourent dont nous avons le bien-être à cœur.

La journée s'est terminée par un tour de table des plus satisfaisants qui a confirmé la valeur ajoutée et la pertinence d'une telle rencontre. Nous pouvons déjà annoncer qu'il y aura récidive au lendemain de la prochaine assemblée générale régulière soit le mercredi 25 mars 2020.

L'intervention d'un DS auprès d'une personne dans le besoin peut faire toute une différence dans la vie de cette dernière. N'hésitez pas à contacter un DS pour vous aider ou encore pour référer une personne que vous croyez dans le besoin.

Vous pouvez consulter la liste des DS de votre région à l'adresse suivante :

<http://intranet.hydro.qc.ca/santeseurite/20.htm#div2549>

et cliquer sur le lien suivant : [La liste des délégués sociaux par régions](#)

De plus, voici le lien internet pour connaître les ressources disponibles en cas de situations difficiles :

<http://intranet.hydro.qc.ca/152.htm>



**Si vous avez des questions,
nous vous invitons à communiquer
avec le comité Santé et sécurité à spihq@spihq.qc.ca**

Spécialités:
Construction et entretien
de lignes de transmission



RBQ: 2347-5114-55

1095, rue Valets, C.P. 155
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2E 3M3

Téléphone: 418-872-7420
Télécopieur: 418-872-2001
Courriel: glr@glr.qc.ca
www.glr.qc.ca

ISO 9001

Une expertise
reconnue
depuis 1979


EnviroServices
Science et conscience de l'environnement

- Évaluation de sites, phases I, II, III, IV
- Caractérisation d'effluents liquides
- Développement durable et SME
- Recherche et développement
- Conception et gestion d'équipements pétroliers



Concilier activités humaines et
impératifs environnementaux



Longueuil
Montréal
Québec
Terrebonne

(514) 944-4069/(450) 471-0552
www.enviroservices.qc.ca

Série CSH Connecteur rétractable à froid « hammerhead »

Un tout nouveau corps en
forme de T novateur qui
facilitera votre travail!

- Élimine l'adaptateur de câble
- Installation facile et rapide qui nécessite beaucoup moins de force
- Plus de doute sur la position ou l'alignement des cosses
- Gamme plus large

3M

Division des marchés des produits électriques de 3M
3M Canada
C.P. 5757
London (Ontario)
N6A 4T1
3Menergysolutions@mmm.com

3M est une marque de commerce de 3M, utilisée sous licence au Canada.
Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.
© 2018, 3M. Tous droits réservés. 1830-13081F BA-18-27753

La Division des marchés des produits électriques de 3M est une
distributrice agréée pour

 **Richards**
MANUFACTURING CO.

UNE INGÉNIEURE DU SPIHQ SE DISTINGUE !

Lors de la Soirée de l'excellence en génie 2019, l'Hommage reconnaissance pour une contribution exceptionnelle envers sa profession par le biais de l'engagement social a été remis à Chantal Bernatchez, ingénieure chez Hydro-Québec Distribution.

Depuis plus de 18 ans, elle est une bénévole fortement engagée dans de nombreux projets de développement auprès des femmes du Burkina Faso (voir l'article sur Mme Bernatchez, sous la rubrique [« Valorisation de l'ingénieur », Vol. 54 no 1, p. 6](#)).

Chantal Bernatchez, ing. et Kathy Baig, ing., FIC, MBA, présidente de l'OIQ



Son implication et sa détermination à faire une différence méritent toute notre admiration et nos félicitations !

Le Bureau

Nous réalisons VOS projets
de *réfections*

Pièces encastrées • Réfection complète de vannes • Structures et treuils

Conception • Fabrication • Installation

CANMEC



418.543.1515
1.844.533.1515



canmec.com

Un voyage différent!

**QUEBEC
HYDRAVION**

Découvrez nos forfaits en ligne :
quebechydravion.com

Giant® Fabriqués
au Québec

Un outil **indispensable** pour le gestionnaire d'énergie



ECOGRID®

Chauffe-eau muni d'un contrôleur intelligent

- ✓ Connaissance accrue de l'utilisation de l'énergie
- ✓ Meilleure vue d'ensemble des alternatives selon les situations
- ✓ Gestion précise visant l'écrêtement des pointes
- ✓ Possibilité d'offrir un programme volontaire de délestage de chauffe-eau
- ✓ Algorithme contribuant à prévenir la prolifération de légionnelle

Pour plus d'information, visitez notre site web au **www.giantinc.com/ecogrid**

LA RÉUTILISATION, UNE APPROCHE ÉCOLOGIQUE



PAR VINCENT LEROUX, ING.
Membre de la section Montréal-Est

Étant propriétaire d'une demeure avec un beau terrain boisé, à tous les printemps s'amorce un exercice de nettoyage. Chaque printemps, je me pose la même question : que faire avec le bois mort?

Plusieurs approches sont possibles, la première est de faire un grand feu de joie, d'inviter des amis et de profiter de la combustion lente et agréable de cette ressource inutile. C'est de loin l'approche que je préfère. L'utilisation de cette ressource permet cette rencontre entre amis et améliore notre qualité de vie. En plus, elle encourage le commerce local et fait la joie des brasseurs. Cette approche, bien que facile à mettre en œuvre, n'a pas une bonne empreinte environnementale. Dans certaines régions, la réglementation interdit cette pratique.

Certains ont une approche plus politisée et soucieuse de l'environnement. Ils voient ce bois mort comme une ressource exceptionnelle qu'il faut absolument valoriser. Ils y voient un magnifique ouvrage d'ébénisterie, l'imaginent trônant sous forme de table dans la salle à manger. Ils imaginent les soupers entre amis assis autour de cette merveille qu'ils auront « gossée » de leurs propres mains, l'histoire de sa création qu'ils pourront raconter. Malheureusement, cette approche, bien qu'empreinte de bonne volonté, ne se réalise jamais. Quelquefois, l'enthousiasme est tel que la table de la salle à manger est remplacée par ce tas de bois mort dans l'espoir que sa seule présence nous forcera à prendre le temps de mettre la main à la pâte. Après quelques semaines, votre conjoint(e) vous rappelle à l'ordre et vous finissez par éliminer discrètement ce tas de bois mort en le cachant dans votre bac de recyclage. Le réel problème avec cette approche est la nature de votre conjoint(e). S'il ne s'en formalise pas, il est possible que les années passent. Que vous preniez habitude de manger sur le comptoir et que ce fameux tas de bois mort finisse par se décomposer et dégager des odeurs que vous ne sentirez plus. Par contre, la visite en sera dégoûtée et commencera à vous délaisser. Vous allez tranquillement vous diriger vers une situation désagréable.

La meilleure approche, qui permet de disposer de ce bois mort dans le respect de l'environnement, est la réutilisation. Oubliez les grands projets, ils relèvent du rêve. Du bois mort, c'est du bois mort. Donc concentrez-vous à trouver une utilisation facile comme un piquet de clôture, un guide de plant de tomate, ou n'importe quelle utilisation sans envergure qui n'occupera pas trop votre champ de vision. L'utilisation extérieure est bénéfique, car la nature est ainsi faite que la dégradation du dit bois mort n'en sera que plus rapide. Vous comprendrez que d'utiliser du bois mort comme guide pour un jeune chêne a deux fonctions, la première est de servir d'appui à ce futur arbre majestueux. La deuxième est de permettre le développement des champignons qui nourriront la base de ses racines.

Je vous souhaite une merveilleuse période estivale et pensez « écologie » pour le mieux-être de notre planète.



Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous présente ici une suggestion de lecture.

Merci, Louis, pour ton implication avec nous.

Le Bureau

**PAR LOUIS
CHAMPAGNE,
ING., FIC.**



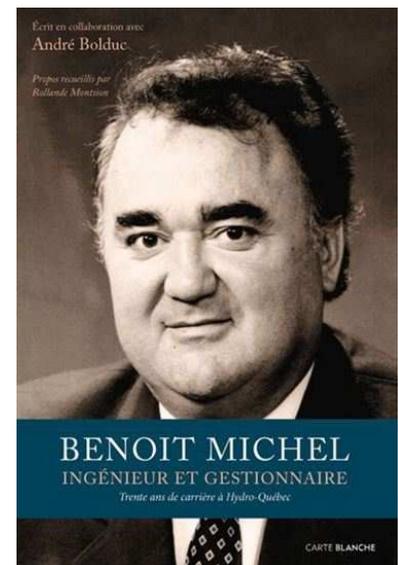
*Photo : Ordre des
ingénieurs du Québec*

UNE BIOGRAPHIE À LIRE : « BENOIT MICHEL INGÉNIEUR ET GESTIONNAIRE »

Même si je lis beaucoup, je partage rarement mes coups de cœur. Je me permets une exception : la biographie de Benoit Michel intitulée « Benoit Michel, ingénieur et gestionnaire », publiée aux éditions Carte blanche. Les propos ont été recueillis par Rollande Montsion, ancienne cadre supérieure, et la rédaction a été faite en collaboration avec André Bolduc, lui aussi ancien cadre à Hydro.

Pour les plus jeunes, Benoit Michel a connu une carrière d'ingénieur et de cadre à Hydro-Québec, dont il a fini par être brièvement PDG sous l'heureusement unique Yvon Martineau. Le livre est une narration, à la troisième personne, de la vie de Benoit Michel, de son enfance à Asbestos, jusqu'à sa retraite, si on peut ainsi appeler ainsi ses années actuelles. En sous-titre toutefois, le lecteur saura à quoi s'en tenir : « Trente ans de carrière à Hydro-Québec ».

Le livre est intéressant à plus d'un titre. Tout d'abord, il montre l'accession d'un Québécois parti de rien à d'importantes fonctions dans la société québécoise. Ses parents lui ont inculqué de solides valeurs, qui le guideront toute sa vie : l'amour du travail, du travail bien fait, l'éducation, l'honnêteté, le respect des autres et de la nature, etc.). Nous le suivons tout au long de son cheminement, de l'école secondaire à Asbestos, à l'Université de Sherbrooke, puis à Hydro-Québec. Il travaillera successivement à la centrale thermique de Sorel-Tracy et à la direction du projet de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Il deviendra ensuite vice-président de la région Mauricie, puis brièvement vice-président exécutif du groupe TAI (IREQ et HQI) et finalement vice-président exécutif du Groupe Équipement (incluant la SEBJ). Il quittera en 1993. (Pour les plus jeunes, les vice-présidents exécutifs de l'époque exerçaient des fonctions semblables à celles des présidents actuels de Production, Transport, etc. ; les vice-présidents régionaux s'occupaient de toutes les activités d'Hydro-Québec sur un territoire donné.) Il reviendra quelques années plus tard comme PDG, pas longtemps, moins d'un an, assez toutefois pour élaborer la réorganisation qui permettra à Hydro-Québec de participer au marché nord-américain de l'énergie. Déjà, nous avons la matière d'un bon roman, l'histoire d'un homme travailleur, dédié à son travail, qui doit sa réussite à ses efforts. Mais il y a davantage.



En effet, la carrière de Benoit se déroule en parallèle avec la Révolution tranquille, qui allait donner aux Québécois la place qui leur revenait dans leur société. La nationalisation de l'électricité est l'un des fleurons de la Révolution tranquille, un indéniable succès. L'enfance de Benoit sera marquée par la grève de l'amiante, reconnue comme l'un des coups d'envoi de cet épisode de notre histoire. Elle est le fait d'un gouvernement rétrograde, autoritaire, au service des entreprises anglo-américaines plutôt que de sa société, une situation typiquement coloniale. La trajectoire de Benoit Michel est à cet égard exemplaire. De bénéficiaire de la Révolution tranquille, il en sera un témoin privilégié, et en deviendra un acteur important. Cette leçon d'histoire n'est pas assez donnée, pas assez illustrée d'exemples concrets. Et contrairement à bien d'autres, si elle ne s'est pas faite sans heurts, la Révolution tranquille s'est faite sans violence.

Enfin, le livre raconte des événements marquants de la carrière de Benoit, ce qui lui donne une saveur particulière. La courte histoire du cuisinier du camp de La Croche et de ses tartes au raisin, le voyage surprise de M. et Mme Ceausescu à la centrale Gentilly-2, le rôle d'Hydro-Québec lors de l'arrêt du pape à Trois-Rivières sont de ces exemples, courts, mais pleins de vie, de l'humour, du sens de l'observation et de la débrouillardise de Benoit.

Encore une fois, si vous aimez l'histoire du Québec, celle d'Hydro-Québec, les biographies, et même les romans, vous devriez en avoir pour votre argent et plus en lisant ce livre.



 **Bray**®

Bray Controles Canada Ltée

3299 Boulevard Jean Baptiste Deschamps
Lachine, QC H8T 3E4

Tél: (514) 344-2729 • Téléc: (514) 344-3460 • Bray.com



TRANSFORMATEURS L^{TEF}
PIONEER
 TRANSFORMERS L^{TD}



Fabriquant de transformateurs
 (max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018

Télécopieur : (450) 378-0626

Site Web : www.pioneertransformers.com

Granby, Québec

MacLean™
 POWER SYSTEMS

Votre référence pour vos besoins

Conception, fabrication et distribution de produits reliés aux réseaux électriques

MacLean™
 POWER SYSTEMS
 Alain Quenneville, ing.
 Directeur Ingénierie

bureau 450-716-2236 225 Ford, Châteauguay
 cell 514-705-7593 (Québec) Canada J6J 4Z2
 aquenneville@macleanpower.com

macleanpower.com

LIQUITECK

ISO 9001:2015
 ITT

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE POMPES & DE PIÈCES

GOULDS PUMPS xylem GOULDS WATER TECHNOLOGY
 FAT PUMPS WARREN RUPP SANDPIPER GORMAN-RUPP
 TOYO PUMPS HEWY ALLIS-CHALMERS Flex-A-Seal

INDUSTRIEL - COMMERCIAL - MUNICIPAL

» VENTES DE POMPES ET DE PIÈCES
 » CONCEPTION DE PROJET PERSONNALISÉ
 » SERVICE ET RÉPARATION EN ATELIER
 » SERVICE ET RÉPARATION SUR SITE

LIQUITECK EST FIÈRE D'ÊTRE UN DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE POMPES ET DE PIÈCES D'ORIGINE ET UN CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ DES MEILLEURES MARQUES DANS L'INDUSTRIE.

NOUS OFFRONS: LA VENTE DE POMPES ET PIÈCES, LA CONCEPTION DE PROJET PERSONNALISÉ, L'INSTALLATION ET LE DÉMARRAGE DES ÉQUIPEMENTS, UN SERVICE SUR SITE, UN SERVICE D'URGENCE, ET UN SERVICE COMPLET DE RECONSTRUCTION ET DE RÉPARATION DANS NOTRE ATELIER SITUÉ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QUÉBEC. NOUS POUVONS RÉPARER TOUS LES MODÈLES DE POMPES SUR LE MARCHÉ, AINSI QUE LES MODÈLES DISCONTINUÉS ET DÉSUETS.

LIQUITECK, LES CONNAISSEURS DE POMPES.

WWW.LIQUITECK.COM 514-630-0880 INFO@LIQUITECK.COM

Une famille à adopter.

Famille de produits complète offerte sur
www.sewcan.ca

SEW
 EURODRIVE

Principe de mutualisation dans les assurances

Ensemble, c'est moins dispendieux !!



PAR SÉBASTIEN GUILLON,
ING.

Membre du comité Avantages sociaux

Dans cet article nous allons réaliser à quel point il est avantageux de se regrouper pour obtenir des assurances à des taux plus avantageux. Le tarif diminue radicalement lorsque le nombre de personnes qui souscrivent à une assurance devient très important.

La raison fondamentale provient du principe de la mutualisation du risque. La mutualisation du risque c'est la mise en commun des risques c'est-à-dire que le risque est partagé (mutualisé) sur un grand nombre de personnes comme l'illustre la citation suivante : « the contribution of the many to the misfortune of the few », (la contribution de tous pour l'infortune de quelques-uns) et sur la capacité d'évaluer le risque comme indiqué dans la citation : « Le risque est collectif : (..) Ce n'est en effet que sur l'étendue d'une population qu'un risque devient calculable ».

Nous verrons que ce principe se base sur les probabilités et sur la distribution statistique de la loi normale (courbe en cloche). Pour mieux comprendre, rien de tel que de se mettre à la place de l'assureur.

La société Assurance Ing

Vous avez décidé de démarrer une société d'assurance, la société Assurance Ing avec l'espoir futur de concurrencer et faire mieux que les assurances à Hydro-Québec. Vous commencez par offrir une assurance accident. En échange d'une prime annuelle que paie chaque année les bénéficiaires, vous leur garantes une indemnité (C) de 100 000 \$ à chacun s'il survient un accident. Vous êtes en affaire et vous ne voulez pas perdre de l'argent. La première question qui se pose quel est le montant de la prime, le montant payé par les assurés pour se couvrir, que vous devez facturer ? Si vous ne facturez pas assez, vous risquez de payer des réclamations au-delà de vos réserves financières et de faire faillite. Un scénario à éviter à tout prix. Comment fixer le montant de la prime pour rendre la probabilité de faillite négligeable ?

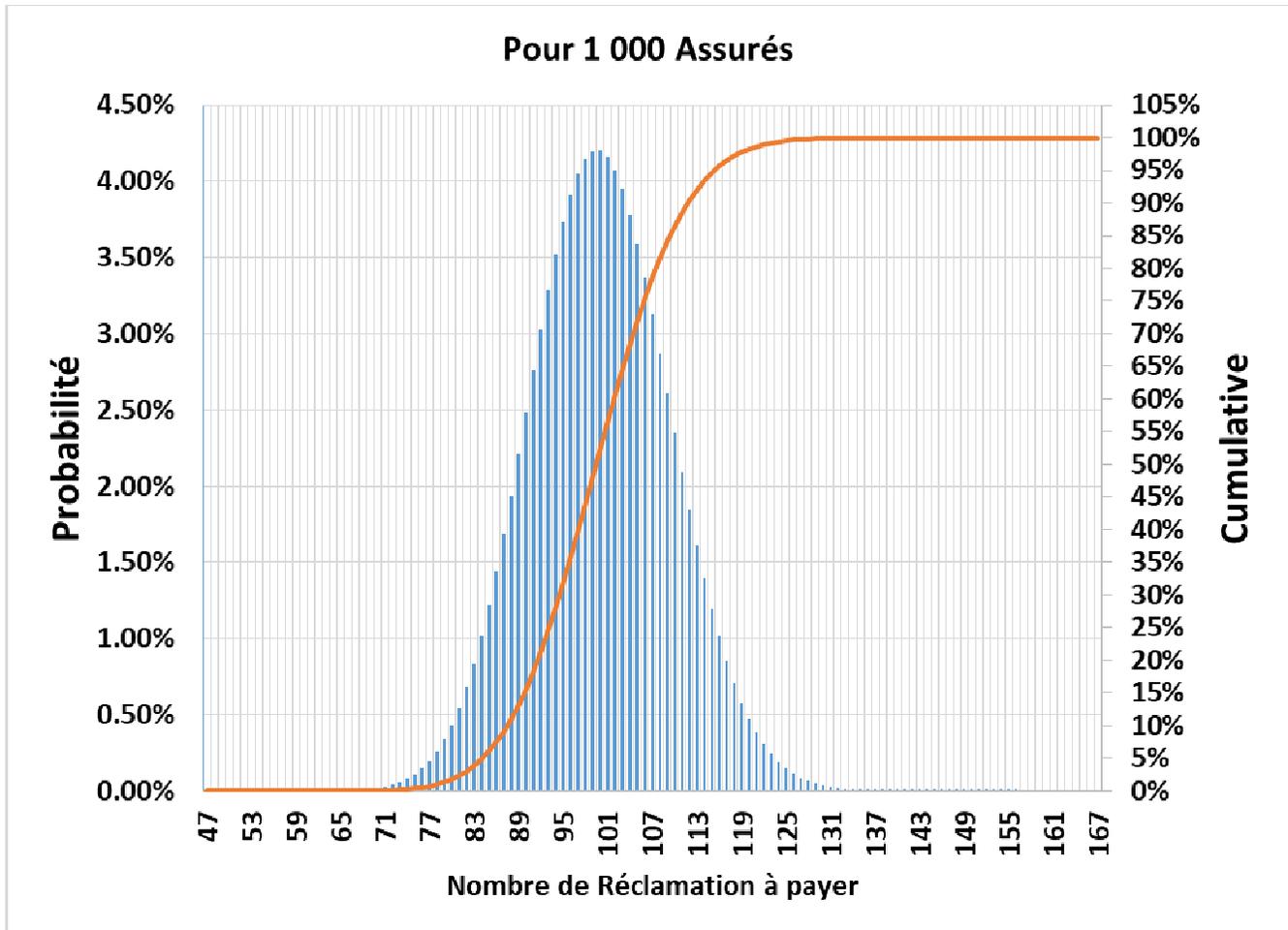
Deux assurés

Imaginons que la probabilité d'accident d'un bénéficiaire est de 10 % par année ($p=0.1$). Si vous avez deux clients, la probabilité qu'un client ait un accident et l'autre pas est de 18 % ($=0.1 \times 0.9 + 0.9 \times 0.1 = 0.18$), la probabilité que les deux clients aient des accidents et donc d'avoir deux accidents est de 1 % ($=0.1 \times 0.1$). Vous avez donc un risque de 19 % de devoir payer au moins 100 000 \$. Ce risque n'étant pas négligeable vous devez au minimum vous couvrir en facturant aux deux clients 50 000 \$ chacun. À ce prix, vous êtes sûr de les perdre comme client et même vous devriez refuser car vous risquez la faillite. En effet, vous avez 1 % de chance qu'on vous réclame 200 000 \$ alors que vous n'aurez reçu que 100 000 \$. Pour éviter ces situations, la réglementation impose aux sociétés d'assurances d'avoir assez de réserve pour rembourser ses assurés, disons dans 99,5 % des cas sur une année.



1 000 assurés et distribution normale des réclamations

Vous décidez de lancer une grande campagne de publicité pour attirer plus de clients. Elle est réussie, vous avez maintenant 1 000 clients ($n=1\,000$). Le risque d'accident a toujours une probabilité de 10 % ($p=0.1$). Le nombre de réclamations suit une distribution statistique dite binomiale. Avec 1 000 assurés, la distribution du nombre de réclamation est indiquée dans la figure suivante. Vous pouvez noter que dans le graphique le nombre de réclamation s'approche de très près d'une loi normale et ne dépasse guère 50 réclamations autour d'une moyenne de 100.



En moyenne, vous recevrez un nombre de réclamations égal à 100 par année et le montant à déboursier sera de 10 000 000 \$ ($=100\,000\ \$ \times 100$) soit 10 000 \$/Assurés. Selon la distribution de la figure, vous avez une probabilité de 99,5 % d'avoir un nombre de réclamations inférieur à 126. Pour respecter la réglementation, vous devriez avoir en réserve 12 600 000 \$ ($=100\,000\ \$ \times 126$) soit 12 600 \$/Assurés et donc facturer 12 600 \$ aux assurés pour éviter la faillite.

Le coût par assuré est passé de 50 000 \$/Assurés, pour deux assurés, à 12 600 \$/Assurés, pour 1 000 assurés. C'est une réduction très importante. Vous commencez à être en affaire grâce à la mutualisation du risque ! Magique ? Non, c'est plutôt l'effet du nombre et l'origine est plutôt statistique !



Réduction du risque de faillite et donc du coût/assuré

En augmentant le nombre d'assurés, vous avez réduit le coût par assuré à facturer mais comment ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser ce n'est pas parce la moyenne des réclamations diminue avec le nombre d'assurés mais plutôt parce que le risque de faire faillite pour l'assureur devient nul et le montant à garder en réserve se réduit. La réserve requise s'amenuisant, le coût facturé/assuré diminue alors ce qui fait réduire la prime (le montant à payer). Le tableau suivant fourni un exemple de montants par assuré.

| Nombre d'assurés | Moyenne /Assuré | Réserve /Assuré | Coût/Assuré (Prime) |
|------------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| 150 | 10 000 \$ | 16 320 \$ | 16 320 \$ |
| 500 | 10 000 \$ | 13 461 \$ | 13 461 \$ |
| 1 000 | 10 000 \$ | 12 448 \$ | 12 448 \$ |
| 1 500 | 10 000 \$ | 11 998 \$ | 11 998 \$ |
| 5 000 | 10 000 \$ | 11 095 \$ | 11 095 \$ |
| 10 000 | 10 000 \$ | 10 774 \$ | 10 774 \$ |
| 20 000 | 10 000 \$ | 10 547 \$ | 10 547 \$ |

Mutualisation et explications statistiques

La mutualisation des risques, la mise en commun des risques, est basée sur quatre explications statistiques. Regardons-les de façon plus détaillée en termes de montant par assuré. Pour chacune, l'idée principale est indiquée et se justifie statistiquement. Nous gardons le même exemple de 1 000 assurés.

La moyenne des réclamations ne change pas vraiment selon le nombre d'assurés et reste toujours égal à 10 000 \$/Assurés car quel que soit le nombre d'assurés nous avons toujours la même probabilité d'accident. La probabilité étant fixée ($p=0.1$), le coût des réclamations ($C = 100\ 000 \$ \times n \times p$) est alors directement proportionnel au nombre d'assurés (n) et, pour obtenir la moyenne par assuré, il suffit de diviser par ce même nombre d'assurés (n), ce qui annule l'influence du nombre d'assurés et rend constant la moyenne par assuré ($C/n = 100\ 000 \$ \times p = 10\ 000\$/Assuré$).

La deuxième explication est que lorsque le nombre d'assurés augmente, la distribution des réclamations s'approche très rapidement d'une distribution normale. La distribution normale permet alors d'évaluer aisément la réserve d'argent que l'assureur doit avoir pour éviter la faillite.

La troisième explication est que l'incertitude des réclamations par assuré diminue avec le nombre d'assurés et tend vers une certitude autour de la moyenne de 10 000 \$/Assuré. En terme de distribution statistique, la forme de la distribution normale devient de plus étroite autour de 10 000 \$/Assuré comme indiqué dans le tableau suivant.

| Nombre d'assurés | Moyenne | Écart-type (Incertitude) | Écart-type / Moyenne |
|------------------|-----------|--------------------------|----------------------|
| 150 | 10 000 \$ | 2 449 \$ | 24 % |
| 500 | 10 000 \$ | 1 342 \$ | 13 % |
| 1 000 | 10 000 \$ | 949 \$ | 9 % |
| 1 500 | 10 000 \$ | 775 \$ | 8 % |
| 5 000 | 10 000 \$ | 424 \$ | 4 % |
| 10 000 | 10 000 \$ | 300 \$ | 3 % |
| 20 000 | 10 000 \$ | 212 \$ | 2 % |

Avec 1 000 assurés, l'écart-type se réduit à seulement 949 \$ sur une moyenne de 10 000 \$. C'est une incertitude de seulement 9 %, ce n'est plus très aléatoire et devient presque une certitude !

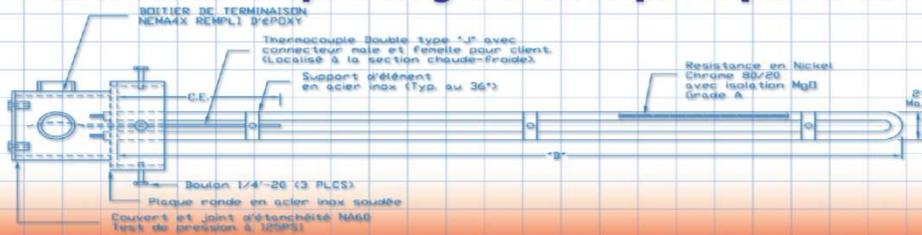


BUCAN

Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel

ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.

Élément chauffant pour les guides ou corps des pertuis de vannes.



3300 boul. Pitfield, St-Laurent QC. • H4S 1K6 Tél. : 514 335-9665 • Fax : 514 335-9804 • www.bucan.com



LES FUITES D'HUILE DES TRANSFORMATEURS

Les transformateurs sont susceptibles de subir des fuites et de la corrosion.

L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les surfaces grasses permet de contenir et de boucher de façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

Pour plus d'informations, visitez belzonaquebec.com



BELZONA
Réparer • Protéger • Améliorer

BELZONA QUÉBEC
1385, avenue Galilée
Québec, Québec, G1P 4G4

Téléphone: (418) 871-4666
Télécopieur: (418) 871-4970
Sans frais: 1-888-837-1867
info@belzonaquebec.com

JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES

Une architecture durable et fonctionnelle, adaptée à ses usagers et intégrée à son environnement, dans toutes les sphères de l'activité humaine.

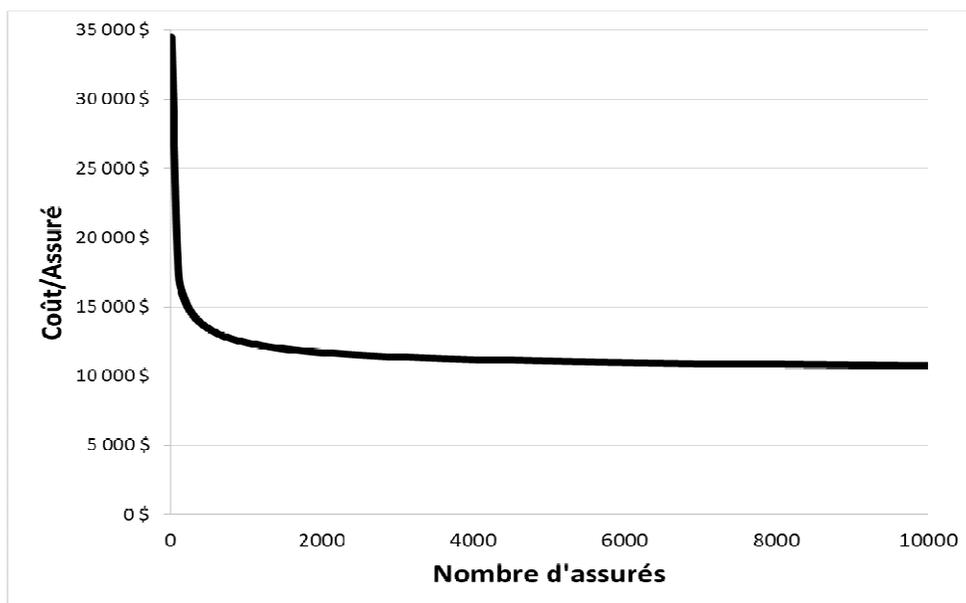
Poste De Lorimier, Montréal

© Adrien Williams

ALAIN BOUDRIAS
MICHEL BROZ
CATHERINE DEMERS
MARTINE GÉVRY
SYLVAIN MORRIER
NICOLAS RANGER

LUCIE BÉGIN
JULIE BOUCHER
RÉAL LEBLANC
VINCENT MARCOUX
FRANCE MORIN
SCARLETT MOUNT
ROBERT SINDON
ÉOLE SYLVAIN
DOMINIC ZEPPEITINI

La quatrième raison, et la principale raison, provient du fait que pour éviter la faillite, l'assureur se doit d'avoir une réserve suffisante d'argent qui lui assure de pouvoir payer toutes les réclamations avec une probabilité de 99,5 %. C'est cette réserve d'argent qui diminue avec le nombre d'assurés et permet de réduire la facture. Cette réserve d'argent étant facturée aux assurés comme prime, le coût de la prime diminue selon le nombre d'assurés. Comme indiqué sur la figure qui suit, le coût diminue rapidement au début et reste autour de 10 000 \$/Assurés. Ainsi, il suffit d'avoir un nombre suffisant d'assurés et pas nécessairement une quantité très gigantesque pour être en affaire !



Conclusion

Nous avons expliqué pourquoi il est avantageux de se regrouper afin d'obtenir de meilleurs tarifs dans les assurances. C'est grâce à la mutualisation. La mise en commun des risques, la mutualisation du risque, permet de réduire le coût/assuré lorsque le nombre d'assurés augmente grâce non pas par une baisse de la moyenne des réclamations par assuré mais par le fait que l'aléa des montants réclamés par assuré disparaît presque complètement et que la quantité d'argent que doit posséder l'assureur pour éviter la faillite et qui est facturé aux clients, diminue drastiquement pour tendre vers un montant fixe très prévisible. Au niveau fondamental, c'est grâce à la possibilité d'utiliser les statistiques et que les réclamations puissent se modéliser par des distributions statistiques normales et donc calculables et prévisibles.

En terminant, pour plus d'information mathématique, vous pouvez consulter la référence utilisée qui est disponible à l'adresse suivante : <http://images.math.cnrs.fr/Tous-pour-un-un-pour-tous.html>



**Si vous avez des questions,
nous vous invitons à communiquer
avec le comité Avantages sociaux à : avso@spihq.qc.ca**

RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 13 MARS 2019

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

CREA (AD HOC)

*Raynald Bouchard, ing. (responsable),
Dominic Rivard, ing.,
Martin Côté, ing.,
Martin Ferland, ing.*

Le comité a comme mandat de représenter les membres et de suivre l'évolution du projet CREA pour la modernisation du réseau et des automatismes.

Deux CRT ont été tenus, un à HQT et un à HQE. Le dossier sera réévalué à l'interne car les projets pilotes réalisés avec les firmes externes n'ont pas été probants. Une gérance de projet a été créée mais l'échéancier n'a pas encore été établi.

CTTA

*Vlad Alicescu, ing. (responsable),
Stéphane Bergeron, ing.,
Dany Généreux, ing.*

Le comité participe à plusieurs réorganisations d'envergure à la division Exploitation et Production, à la VPTIC et aux divisions HQJESP, Distribution. La partie patronale a mentionné qu'elle n'anticipe pas des changements dans les conditions de travail des ingénieurs touchés et que l'échéancier des mouvements de personnel et les changements à la structure ont été ou nous seront communiqués dans les meilleurs délais.

Enfin, le comité a participé à des CRT reliés aux problèmes rencontrés dans leur travail par plusieurs collègues ingénieurs chez HQP et HQD, notamment en ce qui concerne des rattachements administratifs et réorganisations majeures.

DÉONTOLOGIE ET PRATIQUE

*Stéphane Clavette, ing. (responsable),
Bernard Parent, ing.,
Robert Dorais, ing.,
Frédéric Dubé, ing.,
Martin Ferland, ing.,
Denis Francesconi, ing.,
Cristina Hartan, ing.,
Mathieu Héroux-Mailhot, ing.,
Billy Lamour, ing.,
Olivier Masson-Lefebvre, ing.,
Sylvain Plante, ing.,
Sylvie Valiquette, ing.*

À la suite du départ à la retraite de Michael Labelle, responsable du comité paritaire provincial, le comité a été informé qu'une réflexion est en cours de la part de la haute direction concernant la responsabilité liée à la prise en charge du comité provincial. Une décision suivra sous peu. De plus, M. Pierre Geoffrion a été nommé responsable du comité patronal à la division HQJESP et la composition du comité a également été revue.

Le comité est heureux de constater la volonté d'HQ de remettre en fonction de manière efficace les comités de déontologie et pratique par divisions.

Par ailleurs, suite à la convention de principe conclue entre le Syndicat, l'OIQ et HQ en lien avec le Protocole d'interprétation des actes réservés des ingénieurs dans le contexte des travaux à HQ Distribution, la conclusion des échanges entre les parties doit être réalisée au plus tard le 30 juin 2019.

GESTION DU FONDS D'ÉVENTUALITÉ

*Daniel Beaulieu, ing. (responsable),
Steve Caron, ing.,
Sébastien Guillon, ing.,
Maxime Tremblay, ing.*

Afin de réduire les frais de gestion du Fonds d'éventualité, le comité a procédé au transfert des actifs de celui-ci à partir de Valeurs Mobilières Desjardins vers BMO Conseil Direct en décembre dernier. Ce changement de fournisseur de services de courtage permettra des économies annuelles de l'ordre de 35 000 \$.

Le comité prévoit apporter des changements à la Politique de gestion des placements, qui feront l'objet d'approbation par le Conseil syndical.

La valeur du Fonds d'éventualité au 28 février 2019 était de 4 214 408 \$ et le rendement à ce jour en 2019 était de 5,67 %.



SÉANCE DU 13 MARS 2019 (suite)

GOVERNANCE ET ÉTHIQUE (AD HOC)

*Georges Loiselle, ing. (responsable),
Jonathan Aubin, ing.,
Khalid Boudribila, ing.,
Jeannette Gauthier, ing.*

La formation sur les conflits d'intérêts et celle sur la délibération éthique font dorénavant partie de la formation de base des militants.

Une réflexion sur la gouvernance a été présentée le 20 mars au Conseil syndical afin de proposer de scinder les fonctions d'administrateur et de délégué. Le conseil syndical conserverait la fonction d'administration du Syndicat, et une nouvelle instance syndicale serait créée pour gérer les enjeux associés à la fonction de délégué et de responsable de comité. Ces propositions seront présentées à l'assemblée générale du 26 mars.

GRIEFS

*Guy St-Germain, ing. (responsable),
Patrick Bergevin, ing.,
Julie Cogné, ing.,
Pascal Corbeil, ing.,
Sébastien Guindon, ing.,
Jean-Gabriel Lord, ing.,
Ahmed Saidouni, ing.*

Depuis le début de l'année, douze (12) griefs ont été déposés, soit trois (3) syndicaux, un (1) collectif et huit (8) individuels. De plus, quatre (4) arbitrages ont eu lieu ainsi que les règlements de quatre (4) griefs.

La Loi sur les normes du travail a été modifiée depuis le 1er janvier 2019, permettant ainsi à un salarié de s'absenter pour cause de maladie ou pour remplir ses obligations familiales et d'être rémunéré pour les deux (2) premières journées prises annuellement, et ce, à condition d'avoir accumulé 3 mois de service continu, applicable à l'employé permanent et l'employé temporaire. Un grief syndical et un grief collectif ont été déposés quant à l'interprétation et l'application faite par Hydro-Québec.

JURIDICTION ET RECOURS À L'EXTERNE

*William Hounkonnou, ing.
(responsable),
François Morasse, ing.,
Francis Trudel, ing.*

Depuis le dernier rapport, le comité a procédé au suivi des différentes lettres d'entente signées. Des demandes ont été adressées à Hydro-Québec pour les versements d'ingénieurs devant appartenir à la juridiction du SPIHQ. Trois (3) ingénieurs ont ainsi pu être versés au Syndicat.

Dans le dossier des responsables chantiers et chefs travaux, quatre (4) dates, entre mai et octobre 2019, ont été réservées auprès du Tribunal administratif du travail (TAT).

SÉANCE DU 7 MAI 2019

AVANTAGES SOCIAUX

*Dany Généreux, ing. (responsable),
Daniel Beaulieu, ing.,
Jérémy Gaucher, ing.,
Sébastien Guillon, ing.*

Le comité ne s'est réuni qu'une seule fois en 2019. Étant donné la distance entre les QG des membres, nous avons décidé de faire des rencontres qu'à tous les deux ou trois mois seulement lors de besoin ponctuel. Les questions sont répondues au fur et à mesure et ainsi, les tâches sont exécutées à peu de frais.

Nous avons reçu plusieurs questions des membres, dont plusieurs, sur les codes 4CFP (permanent) et 4 CFT (temporaire). Avec la nouvelle loi sur le Code du travail, deux jours peuvent être payés par l'employeur pour des raisons familiales. Un grief est en cours concernant l'interprétation du cumulatif des journées maladie versus raisons familiales. De plus, il semble que la gestion des invalidités aille au-delà de ses droits en faisant état de traitements médicaux, de surveillance accrue, etc. Un dossier sera monté à cet effet.

COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

*Isabelle Simard, ing. (responsable),
Raymond Giguère, ing.,
Bernard Parent, ing.,
Fatima Radics, ing.*

L'Écho du printemps est disponible sur le site web et sur la page Facebook depuis le 25 février dernier. Le journal est maintenant feuilletable en ligne, une belle amélioration ! Si ce n'est déjà fait l'article de Louis Champagne « Aux grands maux », en page 27, est une lecture très pertinente et très à propos dans le contexte de négociations !

Nous souhaitons reprendre les rubriques Portraits de section et Vos Comités à l'œuvre pour

l'édition d'automne et nous avons besoin de volontaires qui se lancent, **contactez-nous !**

Les capsules du comité Gouvernance et les deux premières du comité AVSO seront bientôt en ligne. Nous travaillons sur la troisième capsule du comité AVSO et sur une capsule traitant du rôle du délégué syndical

COMITÉ DES JEUNES

*Véronique Gauthier, ing. (responsable),
Francis Bourget, ing.,
Manar El-Fashny, ing.,
Vitaliy Kuzmin, ing.*

Un dîner d'accueil des nouveaux membres a eu lieu le 19 février dernier.

Deux midis-conférences sont prévus au cours de l'année. Le premier aura lieu le 22 mai : un atelier organisé par la caisse Desjardins Hydro portera sur l'introduction à DISNAT (introduction au courtage en ligne); un second atelier sur les marchés financiers et les tendances actuelles est également envisagé.

L'activité « Vins et fromages » sera de nouveau proposée cette année, dans les nouveaux bureaux du SPIHQ, selon la même formule que l'an passé.

RECLASSIFICATION

*Keyvan Maleki, ing. (responsable),
Thimoléon Noumedem Guetsa, ing.,
Isabelle Thériault, ing.*

Le comité Reclassification vient de terminer la première saison de l'année, cette période étant achalandée en raison de l'initiation et du dépôt des dossiers des membres.

L'aide du comité a été sollicitée à plusieurs reprises pour la consultation et la révision des dossiers. Le comité étudie une nouvelle formule cette année pour la quatrième édition de la formation sur la reclassification des ingénieurs. L'objectif du comité est de rendre cette formation encore plus utile et plus accessible aux titulaires. La formation est prévue pour la fin de novembre.

Dans le but d'harmoniser le processus de reclassification et prendre des mesures nécessaires pour mettre un terme au retard dans le traitement des dossiers, le Comité a rencontré le CCI de la division Équipement. Les discussions ont été positives et prometteuses.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

*Benoît Dionne, ing. (responsable),
Denis Hallé, ing.,
Alain Lacroix, ing.,
Georges Loïselle, ing.,
Thimoléon Noumedem Guetsa, ing.*

La réunion de démarrage du réseau des délégués sociaux a eu lieu comme prévu au bureau du SPIHQ le 27 mars dernier (**voir l'article à la page 19**). La liste de tous les délégués sociaux d'Hydro-Québec, toutes accréditations syndicales confondues, est maintenant disponible sur le site intranet de l'entreprise.

Par ailleurs, le comité procédera à l'analyse du processus de retour au travail pour les employés en RS ou RASIL.



PAR MICHEL BLAIS,
ING.
Secrétaire

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

Le Conseil syndical a entériné la proposition de modification du Règlement 608 – *Remboursement des frais des membres*.

Les modifications apparaissent en **rouge**, et les Règlements se lisent dorénavant comme suit :

SÉANCE DU 7 MAI 2019

RÈGLEMENT 608 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DES MEMBRES

Principe général

Le SPIHQ rembourse les dépenses raisonnables encourues par les membres au cours des déplacements autorisés ou lorsque les membres sont actifs pour les affaires du Syndicat. Les frais engagés par les membres sont remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Le trésorier encadre les dépenses raisonnables par le biais de la grille des Tarifs en vigueur, déposée avec le budget pour chaque exercice financier et approuvée par l'Assemblée générale. Cette grille peut être amendée par le trésorier en cours d'année avec l'autorisation du Conseil syndical. **Le trésorier a, par ailleurs, le pouvoir d'autoriser une dérogation en cas de circonstances spéciales sur présentation des justificatifs du demandeur.**

Procédure

1. Le remboursement des dépenses

...

d) Les demandes de remboursement doivent être présentées au trésorier **par courriel ou** à l'adresse civique du Syndicat **dans un délai raisonnable (2 mois) et avant la fin de l'exercice en cours. ~~au plus tard deux mois suivant la date de la première dépense inscrite.~~**

...

3. Les déplacements

a) Lorsqu'un membre est autorisé à utiliser son véhicule personnel pour le Syndicat, seuls les frais liés à ce mode de transport (**kilométrage, stationnement, ~~et/ou~~ péage, etc.**) sont remboursés par le Syndicat.

...

e) Lors de la location d'un véhicule, le Syndicat rembourse les frais de location et d'assurance ainsi que l'essence pour effectuer le déplacement.

f) Lors de voyages par avion, pour les réunions planifiées d'avance, les réservations doivent être faites auprès de la permanence du Syndicat dans les délais nécessaires pour obtenir les meilleurs tarifs.

g) Lorsque plusieurs membres d'une même section ou d'un comité se déplacent pour une même activité syndicale, ils doivent se regrouper afin de minimiser les coûts pour le Syndicat. Le délégué ou le responsable de comité concerné coordonne le déplacement et la libération de ses membres avec la permanence du Syndicat.

h) Les reçus de taxi doivent porter la date, le lieu de départ, le lieu d'arrivée, l'activité syndicale concernée et les noms des passagers.

Les Statuts et les Règlements sont disponibles sur www.spihq.qc.ca à l'onglet « Documents »



PAR **MICHEL BLAIS,**

ING.
Secrétaire

BIENVENUE PARMIS NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent à nous.

Le SPIHQ est un syndicat indépendant professionnel dont la mission est d'accompagner les ingénieurs dans leur carrière au sein d'HQ et de les informer de leurs droits, devoirs et obligations. Depuis 55 ans, il prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 2 050 membres. De ce nombre, 1 901 sont membres en règle tel que défini au Statut 205.2.

Bien que tous les membres soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Si vous n'êtes pas encore membre en règle, veuillez communiquer avec votre délégué.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

| Nom du membre | Unité structurelle | Section |
|---|---|-----------------------------------|
| Hydro-Québec Distribution | | |
| Sylvain Constant | Développement et support technique HQ Distribution | Complexe Desjardins 3 |
| Benoit Morency | Développement et support technique | Complexe Desjardins 3 |
| Dominic Martella | Ordonnancement – Laurentides | Laurentides |
| Pierre-Luc Francoeur | Planification et projets majeurs RA | Manicouagan-Matapédia |
| Henri Belle Ebeh | Ingénierie | Montréal-Nord |
| Hassiba Chettab | Montréal Projets Spéc Projeteur DPMTLNP2 | Montréal-Nord |
| Élodie Clerc | Amélioration continue | Montréal-Nord |
| Juliana Cury | Processus et soutien IMA | Montréal-Nord |
| Jean Fajas Pierre | Encadrements structures et automatismes | Montréal-Nord |
| Dany Kendall | Encadrements structures et automatismes | Montréal-Nord |
| Marc-André Magnan | Encadrements appareillages électriques | Montréal-Nord |
| Sandrine Twagirimana | Solutions techniques Métropolitain | Montréal-Nord |
| Bruno Lapointe | Opérations Schefferville et contrats | Québec-Lebourgneuf |
| Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés | | |
| Alexandra Lord | Gestion d'ingénierie - Trois-Rivières | Centre-du-Québec / Trois-Rivières |
| Frédérique St-Arnaud | Gestion d'ingénierie - Trois-Rivières | Centre-du-Québec / Trois-Rivières |
| Gilles Carrier | Ingénierie de Résidence | La Grande Rivière |
| Kerry Thompson | Travaux 3 | Laurentides |
| Jean-Philippe Garon | Gestion d'ingénierie – Rimouski | Manicouagan-Matapédia |
| Mouhamadou Moustapha Seck | Ingénierie de Résidence | Manicouagan-Matapédia |
| Ghislain Michel | Ingénierie Manicouagan | Place Dupuis 1 |
| Marc-André Langlois | Ingénierie Manicouagan | Place Dupuis 1 |
| Jaouhar Ouerfelli | Appareillage électrique de centrales | Place Dupuis 1 |
| Louis Perreault | Administration de contrats construction | Place Dupuis 1 |
| François Boisvert | PECC 1 | Place Dupuis 2 |
| Frédéric Proulx | Méthodes de construction | Place Dupuis 2 |



| Nom du membre | Unité structurelle | Section |
|--------------------------------|---|-----------------------|
| Olivier Aumont- Cabot | Concept, postes et norm. génie civil-MTL | Place Dupuis 3 |
| Charles-Antoine Marquis-Roy | Normalisation et MER | Place Dupuis 3 |
| Guillaume René | Conception Postes MTL-B | Place Dupuis 3 |
| Abdoulaye Saidou Bakari | Conception Postes MTL-B | Place Dupuis 3 |
| Anaclet Tchaboua Nyami | Conception Postes MTL-A | Place Dupuis 3 |
| Hugo Tremblay | Équipements de distribution | Place Dupuis 3 |
| Philippe Bilodeau | Gouvernance en gestion de projets | Place Dupuis 4 |
| Kouamé Serge Be Dri Bi | Conception Postes MTL-C | Place Dupuis 4 |
| Marine Gaudy | Gouvernance en gestion de projet | Place Dupuis 4 |
| Éric Mcneil | Dév. de nouveaux aménag. de prod. | Place Dupuis 4 |
| Rafael Bastos de Almeida | Gestion d'ingénierie- Territoire Ouest 1 | Place Dupuis 5 |
| Geneviève Bénéard | Adm d'ingénierie & d'approvisionnement | Place Dupuis 5 |
| Bruno Croteau-Labouly | Gérance de projets - Maint. et bâtiments | Place Dupuis 5 |
| Mélanie Daigle | Gestion d'ingénierie- Territoire Ouest 1 | Place Dupuis 5 |
| Pier-Luc Deslauriers | Gestion d'ingénierie- Territoire Ouest 2 | Place Dupuis 5 |
| Evrard Irafasha | PECC Unité const., soum. interne et est. | Place Dupuis 5 |
| Victor Kahn | Adm d'ingénierie & d'approvisionnement | Place Dupuis 5 |
| Virginie Lévesque | Administration de Contrats | Place Dupuis 5 |
| Mathieu Plaisance | Gestion d'ingénierie- Territoire Ouest 1 | Place Dupuis 5 |
| Vincent Boivin | Concept, postes et norm. génie civil-QC | Québec-Beauport |
| Karolyne Drolet | PECC Projets de transport (GPMB) | Québec-Beauport |
| Daniel Gariépy | Normalisation et MER | Québec-Beauport |
| Katrine-Ann Marmen-Harvey | Concept, postes et norm. génie civil-QC | Québec-Beauport |
| Mathieu Guérin | Services techniques et acquisitions | Richelieu-Beauharnois |
| François Bouchard | Gestion d'ingénierie - Territoire Nord | Saguenay |
| Hugo Girard | Gestion d'ingénierie - Territoire Nord | Saguenay |
| Yannick Martel | Projets | Saguenay |
| Luc Thériault | Gestion d'ingénierie - Territoire Nord | Saguenay |
| Hydro-Québec Production | | |
| Francis Paquette | Comport. et Surv. Barrages Beauharnois-Gatineau | Richelieu-Beauharnois |
| Marcel Labbé | Centrales LG3/Pérribonka | Saguenay |
| Nicolas Gonthier | Expertise Modélisation Mathématique | Siège social 1 |
| Jean-Yves Leclerc | App. méc.-Alternat. rég. vit. & mesures | Siège social 1 |
| Luc Demers | Expertise en barrages | Siège social 2 |
| Sonia Larrivière | Études de sécurité | Siège social 2 |
| Hydro-Québec VPTI | | |
| Elias Azzi | Conception des infrastructures des télécom. | Centre-ville Ouest |
| Patrick Cécycy | Projets de télécommunication K | Centre-ville Ouest |
| Soornye Agnes Nadine Hien | Conception des infrastructures des télécom. | Centre-ville Ouest |
| Marek Saczuk | Architecture Électrique | Centre-ville Ouest |
| Benoit Vaillancourt | Conception des infrastructures des télécom. | Centre-ville Ouest |

| Nom du membre | Unité structurelle | Section |
|---|---|-----------------------------------|
| Division Exploitation et Hydro-Québec Production | | |
| Benoit Falardeau | Expertise de la centrale | Centre-du-Québec / Trois-Rivières |
| Omar Albarazi | Conception des infrastructures des télécom. | Centre-ville Ouest |
| Marco Landreville | Archit.d'entreprise et gouv.des données | Centre-ville Ouest |
| Younes Majdouline | Projets de télécommunications D | Centre-ville Ouest |
| Guillaume Proulx-Meurier | Comport. et Surv. Barrages Beauh-Gatineau | Laurentides |
| Catherine Bouchard | Analyse et suivi | Mauricie |
| Pierre-Olivier Caron Périgny | Hydrologie et obligations d'affaires | Siège social 1 |
| Etienne Coutu | App. méc.-Alternat. rég. vit. & mesures | Siège social 1 |
| Alexandre Gagné | Expertise Modélisation Mathématique | Siège social 1 |
| Geneviève Gagnon | Planification de la production B | Siège social 1 |
| Mahdi Mahani | Expertise Modélisation Mathématique | Siège social 1 |
| Stéphane Paquin | Expertise Modélisation Mathématique | Siège social 1 |
| Héliante Richard-Hamelin | Expertise Modélisation Mathématique | Siège social 1 |
| Christian Bérard | Amélioration continue | Siège social 2 |
| Luis Cardona | Études de sécurité | Siège social 2 |
| Luc Demers | Expertise en barrage | Siège social 2 |
| Cynthia Doré | Gouvernance, oblig. et rel. d'affaires | Siège social 2 |
| Sonia Larrivière | Études de sécurité | Siège social 2 |
| Hydro-Québec TransÉnergie | | |
| Alexandre Lavigne | Maintenance mécanique spécialisée prov. | Centre-du-Québec / Trois-Rivières |
| Mathieu Cloutier | Ingénieur Réseau | Centre-ville Ouest |
| Philippe Trudel | Orientat. & expert. de contr. du réseau | Centre-ville Ouest |
| Guillaume Caumartin-Plante | Automatismes de réseau | Complexe Desjardins 1 |
| Charles Cyr | Automatismes de réseau | Complexe Desjardins 1 |
| Jonathan Roy | Automatismes de réseau | Complexe Desjardins 1 |
| Nicolas Verville | Systèmes compensation & interconnexions | Complexe Desjardins 1 |
| Alexandre Vigeant | Études et réglages | Complexe Desjardins 1 |
| Menelika Bekalo Mekomba | Mise en conformité | Complexe Desjardins 2 |
| Alexandre Besner | Expertise de contrôle du réseau | Complexe Desjardins 2 |
| Samuel Déry | Expertise de contrôle du réseau | Complexe Desjardins 2 |
| Majid Fassi Fehri | Normes fiabilité&enc. contrôle du réseau | Complexe Desjardins 2 |
| Vincent Rocheleau | Expertise de contrôle du réseau | Complexe Desjardins 2 |
| Antoine Brissette | Planification réseaux régionaux Montréal | Complexe Desjardins 4 |
| Billy Labelle | Stratégies réseau principal & interconn | Complexe Desjardins 4 |
| Marc-Antoine Légaré | Études d'automatismes et protections | Complexe Desjardins 4 |
| David Cormier | Stratégies Baie-Comeau | Manicouagan-Matapédia |
| Éric Heng | Normalisation des automatismes | Place Dupuis 3 |
| Mélissa Filion | Orientation | Richelieu-Beauharnois |
| George Oliveira | Orientation des automatismes | Richelieu-Beauharnois |

'Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

2 050 membres au SPIHQ. Plus de 10 % des ressources d'Hydro-Québec !

Quelques statistiques intéressantes pour l'œil averti :

- Le SPIHQ compte 21 % de femmes ingénieures à Hydro-Québec, une proportion assez stable depuis plusieurs années, alors que la moyenne au Québec se situe plus autour de 13 % selon Genium 360.
- La proportion des niveaux III et IV est en légère baisse depuis quelques années. Plusieurs facteurs influencent cette statistique fondamentale; moins de reclassifié(e)s, plus de retraité(e)s, plus de jeunes employé(e)s.
- Une tendance à la hausse des postes temporaires, un enjeu majeur pour le SPIHQ discuté régulièrement avec la Direction.
- La proportion de niveau I ne change pas, c'est la stabilité de la relève !

PAR JONATHAN AUBIN, ING.

Trésorier

| | 2018-01-21 | | 2018-05-23 | | 2018-08-27 | | 2018-11-23 | | 2019-02-11 | | 2019-03-31 | |
|--------------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|--------|-------------|-------|-------------|--------|-------------|--------|
| | Membres | % | Membres | % | Membres | % | Membres | % | Membres | % | Membres | % |
| Classe 4 * | | | | | 3 | 0.2 % | 4 | 0.2% | 4 | 0.2% | 4 | 0.2 % |
| Classe 5 * | 2 | 0.1% | 4 | 0.2% | 3 | 0.2 % | 4 | 0.2% | 3 | 0.1% | 2 | 0.1 % |
| Classe 6 * | 54 | 2.7% | 63 | 3.1% | 69 | 3.4 % | 69 | 3.4% | 67 | 3.3 % | 68 | 3.3 % |
| Classe 7 * | 52 | 2.6% | 51 | 2.5% | 48 | 2.4 % | 54 | 2.7% | 53 | 2.6 % | 52 | 2.5 % |
| Classe 12* | | | 1 | 0.1% | | | | | | | | |
| Niveau I | 221 | 11.1% | 232 | 11.6% | 230 | 11.4 % | 228 | 11.3% | 230 | 11.3 % | 222 | 10.8 % |
| Niveau II | 1253 | 63.6% | 1266 | 63.2% | 1277 | 63.4 % | 1280 | 63.2% | 1292 | 63.7 % | 1319 | 64.4 % |
| Niveau III | 363 | 18.4% | 361 | 18% | 356 | 17.7 % | 357 | 17.7% | 356 | 17.6 % | 357 | 17.4 % |
| Niveau IV | 28 | 1.5% | 26 | 1.3% | 26 | 1.3 % | 26 | 1.3% | 25 | 1.2 % | 26 | 1.3 % |
| Total | 1974 | | 2004 | | 2012 | | 2022 | | 2030 | | 2050 | |
| Hommes | 1555 | 78.7% | 1582 | 78.9% | 1585 | 78.8% | 1592 | 79% | 1598 | 79% | 1615 | 79 % |
| Femmes | 419 | 21.3% | 422 | 21.1% | 427 | 21.2% | 430 | 21% | 432 | 21% | 435 | 21 % |
| Permanents | 1721 | 87% | 1739 | 86.8% | 1729 | 85.9% | 1728 | 85% | 1710 | 84% | 1706 | 83 % |
| Temporaires | 253 | 13% | 265 | 13.2% | 283 | 14.1% | 294 | 15% | 320 | 16% | 344 | 17 % |

** Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.*



Membres du Bureau : Michel Blais, ing., secrétaire, Charles Ouellet, ing., premier vice-président, Nicolas Cloutier, ing., président, Yannick LeBlanc, ing., deuxième vice-président et Jonathan Aubin, ing., trésorier.

LE BUREAU ET TOUTE L'ÉQUIPE DU SPIHQ VOUS SOUHAITE DE TRÈS BELLES VACANCES ESTIVALES ET SURTOUT, RESTEZ BIEN HYDRATÉS !





GEMITECH ÉLECTROTECHNIQUE

LES EXPERTS EN INGÉNIERIE
ET SERVICES ÉLECTROTECHNIQUES



Une filiale de **SGE** Société Générale d'Électrotechnique

500, rue du Platine, Québec | 418 841-1010 | gemitech.com



LA SÉCURITÉ NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Vente & installation structures MégaDôme



Poutres de levage



Formations spécialisées en échafaudages



Vente, location, installation d'échafaudages et d'étaisements



Location de chutes à débris



Location d'abris temporaires



SAGUENAY - FERMONT - PORT-CARTIER - ROUYN-NORANDA
418-548-3674

www.echafaudageindustriel.com

www.cablek.com
Magasinez en ligne



Les Experts en Câblages



Fabrication de câblage et faisceaux

Installation de câblage structuré

Câblage fibre-optique

Câblage audio/vidéo

Plus de 30 ans au Québec



(514) 421-7171
180 boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9
ventes@cablek.com



PTS
ÉLECTRIQUE Ltée
Certifié ISO 9001: 2015

20201 ave. Clark Graham, Baie d'Urfe, QC H9X 3T5
Tél: (514) 457-8886 Fax: (514) 457-6787
1-800-363-8420
www.PTSELECTRIQUE.com

Distributeur Autorisé



Et Plus...

MALT
Ancrages
Isolateurs
Parafoudres
Outils Isolés
Connecteurs
Interrupteurs
Gants Isolants
Coupe-Circuits
MALT Portatives
Perches Isolantes
Outils de Monteurs
Quincailleries de Lignes



Depuis 1979 Spécialisé dans la distribution des produits de lignes et postes électriques de moyenne et haute tensions.